Plan d’action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L’OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Votre gouvernement

Québec

Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation.

Il est publié en version électronique à l’adresse suivante : Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation.

ISBN 978-2-555-00761-1 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l’autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, 2025

Mot du ministre responsable de la région

En tant que ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, je suis fier de notre nouveau plan d'action, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Il s'agit d'une réponse concertée du gouvernement du Québec aux priorités des acteurs et des élus régionaux pour leur collectivité.

Ce plan d'action permettra à tous nos partenaires de concentrer leurs efforts et leurs actions sur les besoins particuliers de notre région. La vitalité de notre territoire repose avant tout sur l'implication des gens qui y vivent et de ceux qui œuvrent à son développement. Il est de notre responsabilité à tous de faire de la Chaudière-Appalaches un moteur de croissance pour le Québec!

Chaque territoire a ses particularités, ses atouts et ses richesses. Il est primordial de les mettre en valeur et de faire en sorte qu'elles aient des retombées positives pour toute la population. Ce plan d'action nous permettra de mieux nous outiller pour faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés, notamment en ce qui concerne la pérennité des services de proximité, le développement durable du territoire, le manque de logements, la rareté de la main-d'œuvre qualifiée, l'accès aux transports collectifs et la diversification de notre économie régionale.

Notre gouvernement s'engage à aller toujours plus loin pour trouver des solutions concrètes qui amélioreront le bien-être et le sentiment d'appartenance dans nos communautés. Pour la Chaudière-Appalaches, cet engagement signifie que nous allons travailler à rendre la région encore plus forte, prospère et durable!

C'est pourquoi nous devons continuer de faire preuve de créativité en matière de développement local et régional. Adoptons une approche proactive et préparons-nous à nous adapter aux défis en constante évolution. Mettons en avant des initiatives et des mesures qui auront un effet tangible dans la vie des gens, pour aujourd'hui comme pour demain! Et surtout, continuons à travailler ensemble, pour mieux servir notre monde.

(Original signé)

Bernard Drainville

Ministre de l'Éducation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

Mot du président de la conférence administrative régionale (CAR)

La région de la Chaudière-Appalaches est composée de plusieurs institutions et associations qui veulent participer à son développement du point de vue social, économique ou encore environnemental. La démarche de renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires a été une belle occasion de réunir ces organisations (ministères et organismes gouvernementaux, partenaires régionaux et personnes élues) afin de réfléchir sur nos forces, nos faiblesses, les menaces et les occasions à saisir dans la région. À l'issue de ces rencontres, les élus de la région ont déterminé huit priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités de notre territoire. À partir de ces priorités, un plan d'action a été élaboré. Celui-ci nous permettra de réaliser des actions concrètes en réponse aux attentes des acteurs et des élus régionaux, tout en étant à l'écoute des besoins de la population de la Chaudière-Appalaches.

La Conférence administrative régionale de la Chaudière-Appalaches (CAR) est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action. Elle doit s'assurer que les particularités de la région et ses priorités sont prises en compte. À cet égard, nous pouvons toujours compter sur une collaboration efficace, dévouée et enthousiaste des membres de la CAR.

Pour ma part, en tant que président de la CAR, je travaillerai en étroite collaboration avec le ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives prometteuses voient le jour au cours des prochaines années.

Le plan d'action nous permettra d'intervenir en amont pour atteindre nos objectifs et répondre aux priorités établies, ainsi que d'assurer la mobilisation de tous les acteurs impliqués. Les ministères et organismes gouvernementaux pourront offrir une réponse aux priorités déterminées dans le cadre d'un chantier commun, et ajuster progressivement leurs interventions selon l'évolution des besoins de la population.

C'est en travaillant en concertation aux niveaux régional et national que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une cohérence accrue entre les interventions porteuses pour le dynamisme de notre territoire.

(Original signé)

Pierre Drouin

Président de la CAR et directeur régional

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
EEE	Espèces exotiques envahissantes
GES	Gaz à effet de serre
FGJ	Formation générale des jeunes
FGA	Formation générale des adultes
FP	Formation professionnelle
LAOVT	*Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MLF	Ministère de la Langue française
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTO	Ministère du Tourisme
OBV	Organismes des bassins versants
PIB	Produit intérieur brut
PRMHH	Plans régionaux des milieux humides et hydriques
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SÉPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SHQ	Société d'habitation du Québec

Les priorités de la région de la Chaudière-Appalaches (12)

La région fait face à certains défis. Son histoire, sa diversité territoriale, son étendue, de même que la pluralité des organisations qui y sont actives complexifient les relations intermunicipales, inter-MRC et interministérielles. La région a besoin de lieux de concertation, de réseautage et de collaboration afin de travailler sur ses enjeux ou ses priorités, d'autant plus que certaines municipalités locales sont aux prises avec des réalités qui affectent leur gouvernance, telles que la pénurie de main-d'œuvre ou la diminution du taux de participation aux élections municipales.

Les milieux de vie, le logement, l'environnement, le transport, la main-d'œuvre, les filières porteuses et l'innovation sont aussi au cœur des préoccupations des intervenants de la région.

Le maintien de certains services de proximité est devenu un enjeu majeur pour assurer la qualité de vie dans les milieux afin de préserver ou d'améliorer le bilan démographique, particulièrement dans les territoires ruraux. La création d'environnements favorables à la santé et à l'épanouissement des personnes constitue un moyen privilégié pour rendre les milieux de vie plus inclusifs, attractifs et dynamiques. La problématique engendrée par la pénurie de logements demeure également cruciale.

Le territoire de Chaudière-Appalaches est vaste, mais il y a peu d'espaces de protection et de conservation. Pour le développer de manière viable, il est essentiel que les partenaires de la région poursuivent et coordonnent leurs actions à l'échelle régionale afin de protéger l'environnement et faire face aux changements climatiques.

Il est également nécessaire de travailler de manière concertée en transport, en particulier pour assurer une complémentarité entre les services de transport collectif et favoriser l'interconnexion entre les territoires.

En raison de son taux d'activité et de son PIB parmi les plus élevés du Québec, les acteurs de la région comptent travailler à combler les besoins du marché du travail en facilitant l'adéquation entre la formation, les compétences et les besoins en main-d'œuvre des employeurs. La volonté est aussi de soutenir l'économie en favorisant les filières porteuses dans une perspective de développement durable, tout en plaçant l'innovation et la culture entrepreneuriale au cœur de ses actions.

Priorité 1 Développer et consolider les mécanismes de gouvernance en favorisant la collaboration intermunicipale, inter-MRC et interministérielle, pour le développement régional

Démarche de mise en œuvre

En matière de gouvernance, les acteurs régionaux entendent identifier et consolider les lieux propices au développement d'alliances profitables à tous les partenaires et concevoir une vision pour la région. Il est également souhaité de dispenser des formations sur les rôles et responsabilités aux élus et aux directions générales de municipalités et de MRC.

Il existe un besoin de partager des ressources et des responsabilités pouvant conduire à des regroupements municipaux, ainsi que de créer une bibliothèque d'outils simples d'utilisation, de même qu'un répertoire d'expertise régional qui précise les partenaires et les personnes-ressources. Un autre besoin souligné est de favoriser la mise en place de moyens pour rendre attractive l'implication citoyenne dans les divers comités consultatifs et les conseils municipaux en misant sur l'éducation démocratique citoyenne.

Priorité 2 Favoriser des milieux de vie inclusifs, attractifs et dynamiques où les membres de la communauté peuvent s'épanouir en maintenant et développant des services de proximité et en créant des environnements favorables à la santé

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires régionaux orientent leurs actions de manière à encourager les citoyens à contribuer au dynamisme de leur milieu et à soutenir les communautés afin d'assurer la pérennité des services de proximité. De plus, une meilleure offre de services et un accès amélioré aux infrastructures en loisirs culturels, sportifs et de plein air permettront d'accroître les environnements favorables aux saines habitudes de vie et aux loisirs.

À cet égard, les partenaires régionaux soulignent le besoin de favoriser le maintien des jeunes en région par des initiatives ou des projets structurants, d'encourager le développement global des enfants, notamment par l'accès à des services de garde ou l'intégration des 0-5 ans à l'école, et de favoriser les initiatives innovantes et structurantes dans les arts et la culture, en soutenant les comités, les organismes culturels et les artistes émergents. Il est aussi important de faire connaître l'impact et les bonnes pratiques du secteur culturel et des loisirs afin de sensibiliser les décideurs municipaux.

Pour contribuer à des milieux de vie plus inclusifs, le développement de partenariats entre les organismes d'accueil, les organisations municipales et le milieu économique facilitera l'intégration des personnes issues de l'immigration tout au long de leur parcours. De plus, les partenaires régionaux énoncent le besoin de soutenir les initiatives qui favorisent l'inclusion et réduisent les inégalités sociales, avec notamment des projets structurants pour l'accès physique et économique aux aliments.

Priorité 3 S'assurer que chaque citoyen de la région ait accès à un logement en collaborant avec les acteurs régionaux

Démarche de mise en œuvre

Les acteurs régionaux entendent avoir un portrait de l'habitation régional et par MRC, établir un plan d'action structuré et adapté pour chacun des territoires, et avoir le souci de documenter les projections démographiques et les besoins des différentes générations.

Les avenues à explorer sont d'appuyer et de promouvoir le développement de formes émergentes, abordables ou alternatives de logements, de soutenir les ressources en habitation qui accompagnent les MRC et municipalités dans le développement d'habitations qui répondent aux besoins de la population, et de privilégier des interventions de proximité pour la clientèle susceptible de tomber dans l'itinérance.

De plus, les partenaires régionaux désirent profiter de programmes simplifiés et de mesures en habitation qui répondent aux besoins du milieu, tant financiers que réglementaires, pour chacun des territoires qui composent la Chaudière-Appalaches.

Priorité 4 Favoriser le développement durable et viable du territoire et de ses ressources naturelles avec résilience, cohérence et proactivité, en concertation avec les acteurs du milieu

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires régionaux ont énoncé le besoin de soutenir et mettre en place des initiatives de conservation et de protection de la biodiversité. Une meilleure acquisition des connaissances et la sensibilisation contribueront à la protection de l'eau souterraine et de surface, ainsi que des milieux humides. Il y a aussi un besoin de favoriser l'adaptation et la résilience des communautés aux aléas climatiques et aux dynamiques hydromorphologiques, tout en s'assurant d'évaluer les mesures d'adaptation et les plans climat, puis de chiffrer les impacts.

À travers cette priorité, les acteurs régionaux contribueront à informer et former les élus et les équipes municipales sur les enjeux environnementaux et les changements climatiques au regard des principes de développement durable et de l'économie circulaire. Une attention sera aussi portée aux actions communes des plans de gestion des matières résiduelles en respect de la réalité des territoires.

Priorité 5 Favoriser la mobilité des personnes et des biens en maximisant et en bonifiant les offres de transport

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires régionaux entendent se doter d'une structure ou instance de concertation et de coordination pour assurer la mise en œuvre des actions. C'est notamment le cas en matière de transport collectif afin de consolider les réseaux existants et les interconnexions avec les grands centres (Lévis et Québec). La mobilité active et le covoiturage/autopartage sont également encouragés en mettant l'accent sur la flexibilité des modes de transport, le financement du transport collectif et adapté, ainsi que l'expérimentation de projets pilotes. De plus, les partenaires régionaux souhaitent travailler à réhabiliter le réseau ferroviaire régional et favoriser l'intermodalité de manière à améliorer l'interconnexion entre les territoires de la Chaudière-Appalaches et les régions avoisinantes.

Le partage des connaissances sur les bonnes pratiques est valorisé, de même que les initiatives de mutualisation du transport et les stratégies qui visent les changements de comportement des usagers.

De plus, les acteurs régionaux désirent sensibiliser le gouvernement au besoin d'assurer un financement en transport qui soit adapté aux réalités de la région.

Priorité 6 Encourager et développer les filières porteuses pour la région (secteur bioalimentaire, forestier, touristique et manufacturier) dans une perspective de développement durable

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires régionaux entendent renforcer le leadership régional dans le secteur bioalimentaire, forestier, touristique et manufacturier. Cela se traduit par une meilleure connaissance des réalités et des acteurs impliqués dans ces secteurs d'activité afin de définir les actions qui concilient leurs intérêts. Pour répondre aux besoins, l'élaboration d'ententes sectorielles de développement de filières porteuses ou l'appui à des projets structurants sont des avenues à explorer.

Dans une perspective de développement durable, il est souhaité d'encourager le développement, l'innovation, la transformation, la commercialisation et l'économie circulaire dans les filières. L'intention est aussi d'améliorer les conditions d'intégration et les conditions de travail, notamment des travailleurs immigrants, pour soutenir les entreprises dans leurs efforts d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre. Il importe aussi d'appuyer le transfert d'entreprises et la relève entrepreneuriale.

En matière de tourisme, des actions seront mises en place afin de contribuer à renforcer l'identité régionale et culturelle en misant sur le développement touristique innovant et structurant. Dans le secteur bioalimentaire, les partenaires régionaux se sentent interpellés pour trouver des moyens de faciliter l'accès aux terres agricoles pour les producteurs (Plan de développement de la zone agricole).

Priorité 7 Combler les besoins du marché du travail actuels et futurs en soutenant les entreprises et les employeurs dans leur accès à une main-d'œuvre qualifiée et compétente

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires régionaux désirent bonifier les liens entre le réseau de l'éducation et les entreprises pour faire découvrir aux élèves les emplois existants sur le territoire et soutenir les aspirations scolaires et professionnelles des élèves et des personnes aux études, selon les besoins actuels et futurs du marché du travail. Il est également nécessaire de faciliter l'accès à des formations à tous les niveaux grâce à l'adoption d'approches probantes et novatrices en lien avec l'économie de demain, comme des mesures de persévérance scolaire, la formation en entreprise, ou des échanges internationaux.

L'adaptation de certains programmes de formation, dont ceux de courte durée et accélérés, fait partie des pistes à explorer pour s'arrimer aux besoins des entreprises. D'autres avenues pour adapter les initiatives de recrutement, d'attraction et de rétention des nouveaux arrivants (notamment les travailleurs issus de l'immigration) axées sur les besoins des entreprises et communautés locales pourraient également être considérées.

Priorité 8 Favoriser le développement économique de la région en plaçant l'innovation et la culture entrepreneuriale au cœur de nos actions

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires régionaux veulent offrir un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs. En ce sens, ils entendent stimuler les projets qui permettent aux entreprises d'accélérer l'implantation de nouvelles technologies. De plus, ils désirent encourager la création de projets en entrepreneuriat collectif visant la vitalité des territoires.

Plusieurs avenues sont explorées, telles que favoriser la réalisation de projets innovants, avec la promotion et l'accès au financement non traditionnel ou l'appui au développement des centres de recherche, pôles de croissance et incubateurs. La promotion de l'écosystème d'innovation en s'assurant d'un partage d'expertise est aussi considérée.

Dans la mise en œuvre de ces actions, une attention est portée à l'accompagnement des entreprises pour répondre à leurs besoins énergétiques (ex. : projets d'énergie renouvelable, réseau triphasé, microproduction d'énergie, mesures d'efficacité d'énergétique, etc.) et à l'accessibilité de la téléphonie cellulaire sur tout le territoire de la Chaudière-Appalaches.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Développer et consolider les mécanismes de gouvernance en favorisant la collaboration intermunicipale, inter-MRC et interministérielle, pour le développement régional	
Taux de roulement des directions générales de municipalités et des élus municipaux	Diminution du taux de roulement des directions générales de municipalités et des élus municipaux
Nombre de projets de regroupement de services subventionnés par le MAMH	Augmentation du nombre de projets de regroupement de services subventionnés par le MAMH
Nombre d'ententes sectorielles de développement signées avec plus d'une MRC ou la Ville de Lévis avec le MAMH	Augmentation ou maintien du nombre d'ententes sectorielles de développement signées avec plus d'une MRC ou la Ville de Lévis avec le MAMH
Priorité 2. Favoriser des milieux de vie inclusifs, attractifs et dynamiques où les membres de la communauté peuvent s'épanouir en maintenant et développant des services de proximité et en créant des environnements favorables à la santé	
Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la région administrative	Augmentation ou maintien des dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la région administrative
Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale par groupes d'âge	Augmentation du solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale par groupes d'âge
Proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail	Diminution de la proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail
Priorité 3. S'assurer que chaque citoyen de la région ait accès à un logement en collaborant avec les acteurs régionaux	
Nombre de ménages en situation de besoins impérieux de logement	Diminution du nombre de ménages en situation de besoins impérieux de logement
Pourcentage de ménages propriétaires et locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	Diminution du pourcentage de ménages propriétaires et locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement
Nombre de projets de logements financés par la SHQ selon l'étape d'avancement (nombre de logements en développement, en réalisation, en exploitation)	Augmentation du nombre de projets de logements financés par la SHQ selon l'étape d'avancement (nombre de logements en développement, en réalisation, en exploitation)

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 4. Favoriser le développement durable et viable du territoire et de ses ressources naturelles avec résilience, cohérence et proactivité, en concertation avec les acteurs du milieu	
Proportion du territoire en aires protégées	Augmentation de la proportion du territoire en aires protégées
Kilogrammes de matières résiduelles éliminées par habitant par catégorie de matières résiduelles	Diminution du nombre de kilogrammes de matières résiduelles éliminées par habitant par catégorie de matières résiduelles
Priorité 5. Favoriser la mobilité des personnes et des biens en maximisant et en bonifiant les offres de transport	
Pourcentage de la population qui utilise un mode de transport autre que la voiture pour les déplacements domicile-travail (navettage)	Augmentation du pourcentage de la population qui utilise un mode de transport autre que la voiture pour les déplacements domicile-travail (navettage)
Pourcentage de la population ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable en périphérie des centres urbains (hors Lévis)	Augmentation du pourcentage de la population ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable en périphérie des centres urbains (hors Lévis)
Priorité 6. Encourager et développer les filières porteuses pour la région (secteur bioalimentaire, forestier, touristique et manufacturier) dans une perspective de développement durable	
Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base pour les secteurs bioalimentaire, forestier, touristique et manufacturier pour la région de la Chaudière-Appalaches (code SCIAN 11, 31-33 et 72)	Augmentation du PIB aux prix de base pour les secteurs bioalimentaire, forestier, touristique et manufacturier pour la région de la Chaudière-Appalaches (code SCIAN 11, 31-33 et 72)
Émissions de GES (tonnes métriques)	Diminution des émissions de GES (tonnes métriques)
Priorité 7. Combler les besoins du marché du travail actuels et futurs en soutenant les entreprises et les employeurs dans leur accès à une main-d'œuvre qualifiée et compétente	
Postes vacants	Diminution du nombre de postes vacants
Taux d'activité	Augmentation ou maintien du taux d'activité
Nombre d'élèves inscrits dans tous les secteurs d'enseignement (formation générale des jeunes [FGJ], formation générale des adultes [FGA], formation professionnelle [FP])	Augmentation du nombre d'élèves inscrits dans tous les secteurs d'enseignement (FGJ, FGA, FP)
Priorité 8. Favoriser le développement économique de la région en plaçant l'innovation et la culture entrepreneuriale au cœur de nos actions	
Productivité du travail, selon les régions administratives, écart en point d'indice	Augmentation de la productivité du travail, selon les régions administratives, écart en point d'indice
Nombre d'entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans et taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans	Maintien du nombre d'entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans et du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions[1].

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 1. Développer et consolider les mécanismes de gouvernance en favorisant la collaboration intermunicipale, inter-MRC et interministérielle pour le développement régional		
Élaborer une entente sectorielle de développement en concertation régionale	MAMH	MFA, Santé Québec
Organiser des événements regroupant les organismes du milieu sur les enjeux qui préoccupent les organismes municipaux (ministères, milieu municipal, etc.)	MAMH	MAPAQ, MIFI, Santé Québec
Organiser des séances d'information sur les enjeux qui préoccupent les élus, directions générales de municipalité et de MRC	MAMH	Santé Québec
Priorité 2. Favoriser des milieux de vie inclusifs, attractifs et dynamiques où les membres de la communauté peuvent s'épanouir en maintenant et développant des services de proximité et en créant des environnements favorables à la santé		
Soutenir l'offre de service en loisir culturel dans les ententes de développement culturel ciblant la jeunesse ou dans le milieu des bibliothèques municipales	MCC	MLF
Rencontrer les partenaires afin de poursuivre une entente sectorielle de développement en culture	MCC	
Offrir des présentations auprès du milieu municipal, notamment en présentant les données et bonnes pratiques du secteur de la culture	MCC	
Évaluer la faisabilité d'un état de situation sur la concertation emploi-études dans la région pour voir les possibilités d'amélioration	MEQ	Santé Québec
Soutenir la mise en œuvre de projets favorisant l'accessibilité aux études et l'amélioration des transitions interordres par l'intermédiaire du Pôle régional en enseignement supérieur de Chaudière-Appalaches	MES	Santé Québec

[1] D'autres MO ont partagé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entrevoient apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Évaluer la possibilité de mettre en œuvre une entente sectorielle de développement en immigration afin de réunir régionalement les partenaires d'intégration, de partager les bonnes pratiques, et de réaliser des actions régionales visant à faciliter l'intégration des personnes immigrantes	MIFI	MAMH, MCC, MESS, Santé Québec
Promouvoir et soutenir la création d'environnements favorables à l'alimentation durable en collaborant avec les membres de la CAR afin d'identifier et de développer des initiatives régionales et locales qui facilitent l'accès à des aliments sains, locaux et à prix abordable	Santé Québec	
Priorité 3. S'assurer que chaque citoyen de la région ait accès à un logement en collaborant avec les acteurs régionaux		
Organiser un événement regroupant les organismes du milieu sur l'enjeu de l'habitation (ministères, milieu municipal, etc.)	MAMH	MCC, Santé Québec
Contribuer à l'identification des immeubles excédentaires de l'État et à leur utilisation potentielle afin de favoriser les projets de logement social, abordable et étudiant	MAMH	Ensemble de la CAR
Priorité 4. Favoriser le développement durable et viable du territoire et de ses ressources naturelles avec résilience, cohérence et proactivité, en concertation avec les acteurs du milieu		
Partager l'expertise du ministère en matière d'espèces exotiques envahissantes (EEE) en Chaudière-Appalaches pour créer et diffuser des fiches d'informations aux directions régionales des ministères afin que leurs interventions puissent permettre d'identifier les EEE et mettre en place des mesures préventives	MELCCFP	MAPAQ, MTMD, MRNF, MAMH, Santé Québec
Participer à une activité dédiée aux ressources en aménagement du territoire des MRC de la région (et la Ville de Lévis) afin de fournir des informations sur la conservation et la protection des milieux naturels, leur utilisation durable, leur connectivité, et la mise en œuvre des PRMHH	MELCCFP	Santé Québec
Effectuer une tournée régionale des OBV de la région afin de raffermir le partenariat entre ces organismes et le ministère	MELCCFP	MAMH, MAPAQ, Santé Québec
Organiser des séances d'information à l'intention des municipalités sur des enjeux de sécurité civile afin d'augmenter leur état de préparation face aux sinistres en fonction des aléas présents sur le territoire	MSP	MTMD, MAPAQ, Santé Québec

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Accompagner, informer et former les élus et les équipes municipales sur les enjeux environnementaux et les changements climatiques au regard des principes de développement durable et de l'économie circulaire, ainsi que sur le concept de cobénéfices santé-environnement	Santé Québec	
Priorité 5. Favoriser la mobilité des personnes et des biens en maximisant et en bonifiant les offres de transport		
Participer à la Table de concertation en transport collectif de Chaudière-Appalaches	MTMD	Santé Québec
Installer des feux rectangulaires à clignotement rapide aux traverses qui répondent aux normes de signalisation routière	MTMD	
Priorité 6. Encourager et développer les filières porteuses pour la région (secteur bioalimentaire, forestier, touristique et manufacturier) dans une perspective de développement durable		
Créer un ou des comités ad hoc de la CAR pour dresser les enjeux communs et répondre aux besoins des différentes filières porteuses pour la région	MAMH	MEIE, MESS, MAPAQ, MTO, MIFI, MRNF, Santé Québec
Accompagner les MRC visant à mettre en œuvre des actions concrètes pour faciliter l'accès aux terres agricoles pour les producteurs	MAPAQ	MAMH
Favoriser la création d'un camp agricole pour la région de la Chaudière-Appalaches au moyen de l'entente sectorielle de développement bioalimentaire	MAPAQ	MAMH
Explorer la possibilité d'élaborer une entente sectorielle en économie circulaire comprenant des actions structurantes et innovantes pour les entreprises	MEIE	MELCCFP, MAMH, MAPAQ, Santé Québec
Propulser l'innovation sociale et technologique dans Chaudière-Appalaches par l'entremise des centres collégiaux de transfert de technologie	MES	
Faire la promotion des opportunités du secteur minier et de l'économie circulaire	MRNF	MAMH, MEIE, MELCCFP
Appuyer Tourisme Chaudière-Appalaches dans la mise en place d'un mécanisme de partage d'informations favorisant un développement touristique innovant et structurant	MTO	MAPAQ, MCC, MEIE, Santé Québec

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 7. Combler les besoins du marché du travail actuels et futurs en soutenant les entreprises et les employeurs dans leur accès à une main-d'œuvre qualifiée et compétente		
Rendre disponible une trousse pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives de recrutement, d'attraction et de rétention d'une main-d'œuvre diversifiée. Cet outil sera utile pour développer des pratiques de gestion des ressources humaines favorisant l'inclusion de tous les groupes qui composent la diversité, notamment en raison de leur âge, de leur origine ethnique ou de leurs limitations fonctionnelles	MESS	MIFI, MAMH, Santé Québec
Priorité 8. Favoriser le développement économique de la région en plaçant l'innovation et la culture entrepreneuriale au cœur de nos actions		
Aucune action n'a été répertoriée pour cette priorité		

Québec